

Mémoire de l'ErE¹ : de l'a

En prévision des élections régionales et communales de juin prochain, plusieurs secteurs sont en train de passer à l'appel. L'occasion de voir où l'on en est et de tracer les lignes de l'avenir. Interview de Joëlle VAN DEN BERG.

SYMBIOSES : Le Réseau IDée coordonne actuellement la réalisation d'un mémorandum de l'Éducation relative à l'Environnement, qui sera présenté en grandes pompes le 30 mars. Quels en sont les objectifs?

Joëlle van den Berg : En gros, il s'agit de faire parler de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE), de montrer qu'elle existe et de valoriser tous les acteurs qui la portent. Au-delà, c'est revendiquer UNE véritable politique coordonnée de l'éducation relative à l'environnement dans les différents pouvoirs publics concernés. À travers des revendications vers les pouvoirs politiques, nous voulons renforcer la présence de l'ErE et permettre au monde associatif de stabiliser ses moyens encore trop souvent précaires.

Une sorte de cahier de doléances?

Peut-être pas que négatif. Je pense qu'au-delà des revendications, il y aura des ouvertures à développer, des idées à proposer au politique. Nous voulons échapper au style « jérémiades ».

Cela faisait trois législatures – 12 ans – que le secteur était resté silencieux, du moins officiellement via un mémorandum. Un nouveau document de référence s'imposait-il aujourd'hui?

Le premier mémorandum, il y a douze ans, tombait bien. C'était à la période de la Conférence de Rio, qui a montré les risques pesant sur l'environnement et a consacré le concept de développement durable aux yeux du monde. C'était une occasion propice pour montrer le rôle de l'ErE et être entendu.

Mais pourquoi ressortir du bois maintenant?

On a suivi un peu, inconsciemment le cheminement de Rio. Dix ans après cette petite révolution, fin 2002, il y a eu le Sommet de Johannesburg, appelé Rio + 10. Il voulait faire le point et tracer les lignes de l'avenir. Cela a été un petit déclic. Il nous a fait penser : « là, maintenant, il est temps pour nous aussi de renouveler ce qui avait été dit il y a une dizaine d'années ». Le premier mémorandum avait été un peu oublié et il n'y a toujours pas de mouvement politique au sein de l'éducation relative à l'environnement. Il y a une culture politique à développer au sein des acteurs de l'ErE, le Réseau IDée n'a pas encore réellement joué un rôle de fédérateur dans ce sens-là.

En douze ans, peut-on parler d'une métamorphose du paysage de l'éducation à l'environnement?

En tout cas, il a continué à se développer, à s'étoffer, à se diversifier. Il s'est complexifié aussi.

Sur le plan conceptuel, en douze ans, la compréhension de l'environnement est devenue plus globale, avec une notion de complexité et d'intérêts divergents à concilier. L'approche est davantage systémique.

Au niveau du rapport aux écoles, par contre, les choses n'ont pas réellement évolué même si aujourd'hui quasiment toutes les écoles primaires suivent au moins des classes vertes une fois par an. C'est une légère évolution mais pas une révolution...

... et qualitativement, dans les animations?

Sur le terrain, la manière de faire passer le message est devenue plus subtile, plus aboutie. Dans la plupart des associations d'éducation à l'environnement – une grosse centaine – il y a une foison de recherches et de créativité. Les nouvelles technologies, notamment, ont apporté leur lot d'innovations, par exemple avec la technique des hyperpaysages (ndrl : image d'un paysage à 360 degrés, avec des zones cliquables activant des sons, des vidéos, des documents, via la photo numérique et le langage hypertextuel d'un ordinateur).

Par ailleurs, il est devenu aujourd'hui tout à fait commun et normal de réaliser une animation sensorielle, alors qu'il y a dix ans tout le monde ouvrait des grands yeux. Idem pour les jeux de rôle, l'imaginaire, le ludique, etc. Encore plus qu'auparavant, nous plaçons le jeune au centre, comme acteur de son propre apprentissage.

Quels grands défis restent posés?

Nous sommes de plus en plus attachés à la notion de participation citoyenne. En cela nous désirons développer des liens avec toutes les formes d'éducatrices transversales développant la dimension citoyenne : éducation à la santé, au développement, action sociale... C'est le premier défi. Il faut qu'il y ait des échanges, que le prof ne doive plus nécessairement choisir entre « faire de l'environnement » ou « faire du social ». Les deux sont liés. Il faut une cohérence pour le public. Un seul verbe : décloisonner! Sans perdre sa spécificité.

Notre deuxième défi, c'est de jouer un rôle dans la participation du public aux questions touchant à l'environnement, par exemple via de nouveaux outils comme les « Parlement de jeunes »...

... Lorsque vous parlez de « publics », il est souvent question des jeunes, de l'école. L'éducation à l'environnement ne devrait-elle pas aussi toucher les adultes, les autres secteurs?

Si bien sûr. C'est le troisième défi, l'un des plus importants : que l'ErE sorte de l'école où elle se cantonne encore trop souvent. L'école est une cible privilégiée car c'est un lieu où l'on peut toucher les enfants, les « capter ». Lorsqu'ils en sortent, ça se com-



Le Mémorandum en brainstorming... De gauche à droite : Gabriel DE POTTER – Institut d'Eco Pédagogie, Florence BUSEYNE – CRIE d'Harchies, Jacques ROSKAM – Éducation Environnement, Jean-Philippe...

utoportrait à la boule de cristal

le concocter des recommandations à l'égard du politique. L'éducation relative à l'environnement ne manque BERG, secrétaire générale du Réseau IDée, moteur de l'événement.

plique. Il faut donc développer des stratégies permettant de toucher tous les publics, de tout âge, de tout milieu.

En quoi le mémorandum aidera-t-il à relever ces défis?

Tout d'abord, il oblige les personnes engagées dans l'ErE à réfléchir, à échanger et à formaliser des points de vue politiques rarement abordés. C'est une occasion précieuse.

Par ailleurs, on va définir un canevas interne reprenant les étapes déclencheuses de nouvelles actions, à mener soit par nous, soit par les ministres concernés. Car si nous souhaitons interpellier les responsables politiques, nous voulons tout autant dépasser le « Il faudrait que... ». L'essentiel étant, bien entendu, qu'il y ait des retombées.

Il faut se rappeler que le mémorandum précédent, qui comprenait des propositions concrètes, a lancé beaucoup d'initiatives et a fixé les esprits sur notre conception des choses.

Par exemple, une proposition du style « Création d'un comité interministériel », a débouché indirectement à un accord de coopération Région wallonne - Communauté française. Une autre idée : il n'y a pas un cours « environnement » mais plutôt une intégration globale et transversale. Cela a été relevé dans le Décret « Missions ».

Ce document, ce sera donc un peu votre bible...

Disons plutôt notre - et votre - référence. C'est un moment où l'on arrête les choses, où en fait le portrait, ce qui permet à chacun de se remettre à niveau. Nous visons également le long terme, en définissant les priorités de demain et en mettant en place une cellule de suivi qui examinera ce que deviendront nos

propositions dans les accords et les actions des gouvernements.

Au-delà des associations, les enseignants engagés dans l'éducation à l'environnement, les éco-conseillers, les éducateurs et les parents ont-ils une place dans ce processus?

Cette référence, nous voulons en effet qu'elle soit partagée par tous, car tous auront pu y participer ou y auront sousigné. Il y a aujourd'hui une dynamique forte entre toutes les personnes investies dans l'éducation à l'environnement, et c'est sur cette force que nous voulons miser. On parlera par exemple des conditions de travail des enseignants nécessaires à la mise en œuvre de l'ErE, il est donc important que les partenaires de l'école soient parties prenantes dans la démarche, pour que nos messages à l'attention des ministres de l'éducation soient les plus justes et les plus cohérents possible.

Par ailleurs, puisque l'on abordera la nécessité de s'ouvrir à d'autres secteurs, comme la santé et le développement pour ne citer qu'eux, il est important également que des représentants de ces secteurs nous éclairent. Bref, nous comptons sur nous, sur vous et sur eux!

Propos recueillis par **Christophe DUBOIS**

Réseau IDée (Information et Diffusion en Éducation à l'Environnement), 266 rue Royale à 1210 Bruxelles (T : 02 286 95 70 - F : 02 286 95 79 - info@reseau-idee.be) - www.reseau-idee.be.

¹ Éducation relative à l'environnement (ErE).



Magie, Marthe-Marie ROCHET - Réseau Association des Jeunes Consommateurs (REAJC),
ROBINET - Roule Ta Bille et Vinciane SCHOCKERT - CRIE de la forêt d'Anlier.



Mardi 30 mars

à la Maison de la Culture de Namur

La présentation du Mémorandum de l'ErE sera le moment phare des Assises de l'ErE. Elle se fera en présence de personnalités issues du monde politique, de la presse, et de Lucie SAUVÉ, professeur au Département des sciences de l'Éducation de l'Université de Québec à Montréal et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Éducation relative à l'Environnement. Le programme détaillé de cette matinée est disponible via la page d'accueil du site du Réseau IDée : www.reseau-idee.be.

Vous désirez assister à cette matinée ?

Merci de contacter le Réseau IDée au 02 286 95 75 ou via marie.bogaerts@reseau-idee.be pour nous avvertir de votre venue (possibilité d'inscrire plusieurs personnes : 460 places sont disponibles). Vous pouvez également vous inscrire via le site du Réseau IDée.

La participation est gratuite.

En résumé

Quand ? Mardi 30 mars à partir de 9 heures

Où ? À la Maison de la Culture de Namur : 14, avenue Golenvaux (à 10 minutes à pied de la gare de Namur ; un bus peut vous y amener).